

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Télécoms : free roaming effectif entre le Gabon et le Congo

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

La deuxième réunion relative au suivi de la mise en œuvre du free roaming entre le Gabon et le Congo s'est tenue, les 30 et 31 janvier derniers, à Brazzaville, au siège de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce). À l'issue des travaux, le président de l'Autorité de régularisation des communications électroniques et des postes (Arcep) du Gabon, Lin-Mombo, et son homologue congolais, Yves Castanou, ont appelé les consommateurs à user pleinement de cette technologie désormais effective entre les deux pays.

De fait, cette réunion est la suite logique d'une rencontre, technique, organisée du 4 au 5 décembre 2019, à Libreville. Elle entre dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord signé à Brazzaville, le 15 octobre 2019, par les autorités nationales de régulation des deux pays. Conformément à la vision des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine (UA) dans l'alliance Smart africa. Aussi, les retrouvailles de Brazzaville devaient-elles permettre de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du free-roaming entre le Gabon et le Congo. En effet, si le free roaming est passé de la phase conceptuelle à la phase effective, depuis le 1er janvier 2020, les présidents de l'Arcep et de l'Arpce n'ont pas moins rappelé aux opérateurs l'importance de privilégier, sur le plan technique, l'utilisation des liens directs. De sorte que le trafic interafricain reste en Afrique.

Pour ce faire, il a donc été arrêté que la terminaison d'appel entre opérateurs (IOT) est fixée à 19 francs CFA, conformément au procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2019.

Comment ça marche ? Concrètement, depuis le 1er janvier 2020, les abonnés des réseaux de téléphonie mobile du Ga-

bon et ceux du Congo peuvent communiquer en itinérance, sans avoir à changer leurs cartes Sim. Les experts des comités techniques nationaux précisent toutefois que la suppression des frais d'itinérance mobile entre les deux pays concerne la réception des appels qui devient gratuite "dans la limite des 300 premières minutes par abonnés et dans la limite d'un mois".

L'émission d'appels, quant à elle, est facturée au tarif local dans le réseau du pays visité, "dans la limite d'un mois et de l'obligation de fiabiliser l'identification des abonnés aux services de téléphonie mobile, afin de renforcer la lutte contre la fraude", précise le protocole d'accord signé le 15 octobre 2019.



Photo: DR

Les présidents Lin-Mombo et Yves Castanou ont appelé les consommateurs à user du free roaming entre le Gabon et le Congo.

Plus de 11 milliards de francs de l'UE pour le climat et la faim

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT • Il s'agit d'un financement accordé au Conseil ouest et centre africain pour la période 2020-2022, au titre de l'aide à la recherche et au développement agricole (Coraf) destinée à lutter contre le changement climatique et la faim.

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

18 millions d'euros, soit 11 807 226 000 F CFA. C'est le montant octroyé par l'Union européenne pour booster la recherche agricole en Afrique de l'ouest et du centre. Ce financement permet au Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole (Coraf) et à ses partenaires de prendre des mesures visant à atténuer le stress du changement climatique et la faim de millions de petits agriculteurs au Sahel, en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale. L'objectif primordial de telles interventions est de contribuer au renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des communautés au Sahel et

en Afrique de l'ouest et centrale. Au total, 430 millions de personnes vivent dans ces régions, dont environ 65 % dépendent de l'agriculture.

Les producteurs de mil, de maïs, de sorgho, de fonio, d'arachide, de niébé et de manioc connaissent déjà des rendements en baisse, en raison des graves effets du changement climatique. Alors que les températures de la région devraient augmenter d'ici 2050, les experts craignent que les systèmes alimentaires ne soient gravement touchés, mettant en danger la sécurité alimentaire au Sahel, ainsi qu'en Afrique de l'ouest et centrale.

Les trois subventions interconnectées de l'UE au Coraf équiperont les systèmes de recherche nationaux des pays cibles pour développer et par-



Photo: Jean Madouma

Le manioc, dont on voit ici les tubercules, est très consommé au Gabon et dans la sous-région.

tager des variétés résistantes au climat. Il s'agit de lutter contre les maladies du manioc, et soutenir l'utilisation de la science, de la technologie et des innovations.

Au niveau du Gabon, c'est l'Ins-

titut de recherche agronomique et forestière (Iraf), une entité du Centre national de recherche scientifique et technologique (Cenarest) qui va conduire ce financement, particulièrement sur le programme manioc.